



C'est la rentrée !

CITOYENNETÉ

4

**Être citoyen c'est
respecter ses voisins**

Nuisances, propreté, sécurité : faisons le point sur vos droits et vos devoirs.

SCOLAIRE

6

**Découverte de la
nouvelle cantine**

Un tout nouvel endroit sécurisé pour déjeuner au foyer paroissial.

VIE CULTURELLE

10

**Les nouveautés et
les grandes dates
de la rentrée**

Concerts, spectacles, ateliers, activités...



Édito

Chères habitantes, chers habitants de Fegersheim-Ohnheim,

C'est avec bonheur et espoir que nous nous sommes retrouvés physiquement, cet été, autour de concerts et autres évènements culturels, tout en restant vigilants au respect des gestes barrières.

Ce n'est toutefois pas la fin de la pandémie. En effet, c'est à nouveau la mort dans l'âme, que nous devons renoncer à organiser les évènements traditionnels que sont le BaeckeoFFE, les Foulées, et cela pour la deuxième année consécutive. Leur absence nous montre à quel point nous aimons et apprécions chaque instant de ces manifestations. En attendant, nous vivons dans l'espérance de jours meilleurs. Je suis persuadé qu'ils vont arriver, il en a toujours été ainsi.

Malgré le contexte difficile, la vie de la commune ne s'est pas arrêtée. La municipalité a profité de la période plus calme qu'est l'été pour engager des travaux dans les écoles, commencer la réfection du parvis de l'église Saint Maurice... Les travaux des particuliers connaissent également un rythme soutenu, même s'ils sont encore trop souvent accompagnés de soucis réglementaires. J'invite à nouveau les habitants de Fegersheim-Ohnheim à prendre connaissance de la réglementation en vigueur, et si besoin de faire le lien avec notre service urbanisme pour toute question relative à ce domaine.

L'Eurométropole de Strasbourg n'a pas non plus lésiné sur les investissements puisqu'un vaste programme de rénovation du circuit d'assainissement est engagé. Ces travaux entraînent certes quelques désagréments au niveau de la circulation, mais gardons en tête qu'ils répondent à un besoin d'intérêt général. En effet, le réseau d'assainissement n'est plus adapté à nos besoins et n'est plus capable de faire face aux aléas climatiques, notamment en cas de fortes pluies.

D'ailleurs, Cressier, commune Suisse avec laquelle nous allons célébrer les 30 ans du jumelage en juin 2022, a subi très récemment de graves inondations causant des dégâts très importants. Nous adressons tout notre soutien à nos amis Cressiacois.

Enfin, dans le même ordre d'idée, je tiens à remercier le Comité Consultatif Développement Durable qui par son travail et ses réflexions œuvre pour la préservation de notre environnement et ainsi de notre santé.

L'actualité eurométropolitaine a également été marquée par la modification M3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Même si celle-ci a peu concerné Fegersheim, il faut tout de même se réjouir du classement du manoir situé rue du moulin, encore appelé « Schloessel » en bâtiment exceptionnel. Cela nous permettra de protéger efficacement cet élément de notre patrimoine. Il nous faut désormais préparer la prochaine modification du PLU, la M4, avec comme objectif la préservation du bien vivre dans notre charmante commune.

Cette année, la rentrée scolaire sera à nouveau particulière, même si elle se fera dans des conditions plus sereines que l'année précédente, grâce au recrutement de services civiques et à la nouvelle cantine au foyer paroissial. J'espère que cette rentrée sera synonyme de reprise pour les associations et leurs membres, avec une fréquence d'activité proche de la normale. Il est en effet primordial de recréer du lien social, afin de tendre vers toujours plus de résilience.

Il n'est pas encore temps de tirer les conclusions de cette crise puisqu'un rebond semble se profiler. Il est certain qu'il nous faudra du recul pour analyser lucidement les causes et les conséquences de cette pandémie. Cependant, les nations, les régions, les départements et les communes ont acquis de l'expérience pour préserver l'humanité et des valeurs comme la solidarité et la fraternité. Nous ne pouvons que nous en réjouir. La connaissance scientifique nous fait progresser et la connaissance de l'autre nous fait avancer.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée placée sous le signe de l'optimisme.

Thierry Schaal

Votre dévoué Maire de Fegersheim-Ohnheim, Vice-Président de l'Eurométropole de Strasbourg

Délibérations du Conseil municipal du 28 juin 2021

ADHÉSION À L'AGENCE DU CLIMAT

Le Conseil municipal a décidé d'adhérer à l'Agence du Climat créée par l'Eurométropole de Strasbourg. Cette structure accompagnera Fegersheim et ses habitants dans la **mise en place de la zone à faibles émissions (ZFE)** et dans la **rénovation thermique des logements**. Des permanences de l'Agence seront également organisées dans la commune, en plus d'actions pour la **végétalisation des espaces privés**, la **consommation responsable** et le **développement des énergies renouvelables**.

CONVENTION RECYC'LIVRES

Depuis quelques années, des livres de la CLEF sont stockés à la Poste. Le Conseil municipal a validé une convention avec la société Recyc'Livres, afin qu'elle récupère gratuitement certains de ces livres. L'objectif étant de leur **donner une deuxième vie en les revendant à petit prix sur internet**. Grâce à cette convention, l'association « Lire et faire lire 67 » bénéficiera d'un pourcentage à la revente.

TARIF 2022 TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

La Commune n'ayant pas revalorisé les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure depuis 2016, et ayant choisi de procéder à un abattement de 25% en 2020 (crise sanitaire), le Conseil municipal a voté à l'unanimité la **revalorisation de ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2022**. Aussi, pour une enseigne de plus de 50 m², la taxe passera de 82€ à 84,40€.

CONVENTION DE PRÊT RADAR FEGERSHEIM-ESCHAU

Le Conseil municipal a approuvé la proposition de **prêt du radar mobile de contrôle de vitesse à la commune d'Eschau**. Cet outil sera prêté **12 semaines par an** à la commune voisine. En contrepartie, la commune d'Eschau participera aux dépenses d'entretien et d'étalonnage du radar.

CONVENTION D'OCCUPATION DE LA SALLE PAROISSIALE

Le Conseil municipal a approuvé la convention de mise à disposition pour 3 ans, par le Conseil de Fabrique, du foyer paroissial. Cette salle pourra donc **accueillir dès la rentrée les enfants de l'école élémentaire de Fegersheim dans le cadre de la restauration scolaire**. En contrepartie, la Mairie s'engage à effectuer les travaux nécessaires au bon accueil des écoliers et à prendre en charge l'ensemble des frais d'entretien et de fonctionnement de l'équipement. **Plus d'infos p.6**

MOTION DE SOLIDARITÉ ENVERS LA COMMUNE DE CRESSIER

Le Conseil municipal a décidé d'adresser une motion de solidarité à la commune de Cressier. Cette dernière a été **touchée par d'importantes inondations et coulées de boue dans la nuit du 22 au 23 juin 2021**. Si aucune victime n'est à déplorer, les pertes matérielles sont très importantes et plusieurs familles ont dû être relogées en urgence. **La commune manifeste tout son soutien aux Cressiacois.**

Prochaine séance : **lundi 27 septembre 2021**

Toutes les délibérations sur www.fegersheim.fr, rubrique Conseil municipal.



BLOG-NOTES

Synthèse des derniers Conseils de l'Eurométropole

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE - 7 MAI 2021

Contrat triennal

Le Conseil de l'Eurométropole a délibéré sur le contrat triennal 2021-2023. Celui-ci vise à soutenir Strasbourg dans ses fonctions internationales et européennes grâce à 189,09 M€ destinés à renforcer l'accessibilité, l'attractivité et le dynamisme culturel de la ville. Cette somme sera fournie par l'Etat, la ville de Strasbourg, l'Eurométropole ainsi que par la Région et le Département.

Mobilités

Le Conseil de l'Eurométropole s'est intéressé aux mobilités afin de créer une véritable alternative à l'automobile. Dès lors, un schéma directeur est en préparation par l'Eurométropole et la région Grand Est. Il prévoit la mise en place d'un maillage de transports ferroviaires sans précédent, ainsi que l'extension du réseau cyclable à l'échelle du bassin de vie. L'ambition est de créer une offre ambitieuse de transports alternatifs à l'usage de l'automobile.

Également traité au cours de cette séance, la prolongation de la ligne G du BHNS jusqu'au quartier Danube, via les quais sud. Sans oublier le chantier à venir pour la ligne de tramway vers Wolfisheim, avec un parcours adopté par le conseil, desservant notamment le quartier de Hohberg, ou encore les études lancées pour le tram vers le nord de l'agglomération. L'idée est d'avoir une liaison partant de la gare de Strasbourg vers Schiltigheim et Bischheim, le Wacken et le quartier universitaire.

Qualité de l'air

Le Conseil de l'Eurométropole a décidé d'œuvrer pour la récupération des calories produites par les aciéries de Kehl. Ainsi une société d'économie mixte a été créée dans le but de se servir de la chaleur perdue dans l'atmosphère pour alimenter les réseaux de chauffage urbain de l'agglomération strasbourgeoise, avec le soutien financier de l'Ademe et de son homologue allemand, Dena.

Ressources humaines au sein de l'Eurométropole

L'Eurométropole a choisi de modifier sa politique de ressources humaines. Dès lors, une création de 300 postes est prévue au cours du mandat. De plus, la métropole souhaite mettre en place un système de gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) concerté.

Soutien aux communes

Le Conseil s'est prononcé sur la problématique de la protection des communes face aux risques d'inondation, de coulées de boues... De plus, l'Eurométropole réitère son soutien aux communes et groupements gérant des écoles de musique grâce à l'octroi d'une aide individuelle aux élèves.

CONSEIL DE L'EUROMÉTROPOLE - 25 JUIN 2021

Plan vélo

L'Eurométropole a décidé d'agir pour encourager la pratique de la bicyclette. Dès lors, les aides à l'achat d'un vélo à assistance électrique sont étendues aux vélos cargos et à la motorisation de vélos classiques. Par ailleurs, au moins 100 millions d'euros vont être utilisés sur les 5 prochaines années pour établir un maillage important.

Production de déchets

L'Eurométropole souhaite réduire sa production de déchets et valoriser les déchets subsistants, d'ici 2026. Des moyens seront prévus pour accompagner les habitants et les différents acteurs de l'agglomération dans ce processus.

Soutien financier

L'Eurométropole a décidé d'apporter un soutien financier à différents organismes œuvrant pour la vie de l'agglomération :

- Des aides seront attribuées aux acteurs de la filière touristique en plus de celles déjà fournies par l'Etat ;
- Près d'un million d'euros sera consacré à des projets pour soutenir les étudiants ;
- 908 000 € seront apportés à différentes organisations en charge de l'innovation, notamment les pôles de compétitivité ;
- 320 000 € vont permettre d'accompagner les projets de structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) ;
- 1.072 million d'€ seront dédiés à l'hébergement des personnes en situation précaires sur le territoire ;
- 58 300 € seront enfin consacrés à des associations intervenant pour l'insertion professionnelle des personnes en difficulté.

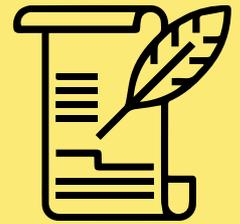
Projet MackNeXT

Le Conseil s'est intéressé au projet « MackNeXT » qui vise à implanter, à Plobsheim, le siège du groupe Mack International (qui gère notamment Europa Park) ainsi qu'une structure de recherche et développement de très haut niveau dans le domaine des technologies numériques. Même si le projet participe au développement du territoire, l'Eurométropole souhaite que celui-ci soit aménagé, notamment sur le plan environnemental.

Appels à projets !!!

L'Eurométropole a lancé des appels à projets, Tango & Scan et Sève, pour soutenir des entreprises créatives, innovantes et en faveur des énergies vertes. Cette année, pour Tango & Scan, l'accent est mis sur les technologies spatiales.

TANGO & SCAN



État-civil

👶 Naissances

- Yanis PIAZZOLI, le 27 avril
- Émilie RAPALI, le 9 mai
- Lola JOCKERS, le 21 mai
- Juliette MICHEL, le 31 mai
- Élise ARMSPACH, le 29 juin
- Maël AUBRY, le 30 juillet
- Géraël CELIOR, le 1 août

💍 Mariages

- Stéphanie SOMMER et Florent DRIESSLEIN, le 19 juin
- Brigitte REITTER et Vincent PASTORE, le 19 juin
- Melissa DAGLAYAN et Canap ALSAN, le 23 juin
- Marion URIOT et Willy LEPROUST, le 3 juillet
- Élodie BARTH et William EHATT-POUSSIN, le 10 juillet
- Laetitia DESTRAY et Sébastien JAEGER, le 24 juillet
- Amandine GOUBLE et Thibaut RIEHL, le 30 juillet
- Nadège MATEO et Eric LUNDGRUN, le 31 juillet
- Lucille GAUTHIER et Rémi TRESSE, le 31 juillet
- Prescillia DIEBOLD et Giovanni MARRARI, le 2 août
- Cécile BRÜCKER et Romain JAEGER, le 21 août
- Mélanie QUIRIN et Jean-Philippe KRUG, le 21 août

🕊️ Décès

- Rosalie ZWEIBRUCKER, le 7 avril (79 ans)
- Claude THALLINGER, le 10 mai (80 ans)
- Claude TSCHUPP, le 6 juin (88 ans)
- Stéphane KRONENBERGER, le 6 juin (37 ans)
- Marie-Madeline ESCHBACH veuve HOFFNER, le 20 juillet (82 ans)
- Martine SITTLER, le 29 juillet (61 ans)

Être citoyen, c'est respecter ses voisins !



NUISANCES

Je bricole dans le respect de mes voisins

Un arrêté municipal autorise la réalisation, par les particuliers, de travaux bruyants (travaux réalisés avec une tondeuse à gazon, un motoculteur, une tronçonneuse, une perceuse, une raboteuse ...).

- Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-20h
- Samedi : 9h-12h et 14h-18h
- Interdits les dimanches et jours fériés

À noter que les appareils électroménagers (ex : une machine à laver mal installée) peuvent aussi causer des nuisances sonores.

Mon chien aboie tout le temps, ce n'est pas normal

Un chien bien éduqué n'aboie pas en continu. Il existe des solutions pratiques afin d'éviter de causer des troubles de voisinage (dressage, collier anti-aboiement ...).

Je garde le bruit chez moi

Le bruit traverse les murs, donc tout comportement bruyant et volume sonore excessif dérangeant le voisinage, peuvent être sanctionnés. Je suis vigilant au bruit émanant des téléviseurs, chaînes acoustiques, radios, instruments de musique, électroménagers, ventilation ou climatisation ...

À tort, beaucoup de personnes pensent avoir le droit de faire du bruit chez elles jusqu'à 22h. En réalité, le tapage est interdit de jour comme de nuit.

Je ne brûle pas mes déchets

Tout brûlage de déchets ou végétaux est rigoureusement interdit au sein de l'Eurométropole par réglementation sanitaire départementale.



Je profite de nos parcs dans le respect de la quiétude du voisinage

Suite à l'arrêté municipal du 1^{er} mars 2016, les aires de jeux, parcs et terrains multisports sont accessibles de 9h à 22h afin de préserver la tranquillité publique. Certaines activités sont rigoureusement interdites dans les parcs, telles que spécifiées dans les arrêtés municipaux (ex : jeux de ballon dans le parc Auguste Renoir).

PROPRETÉ

Je ramasse les déjections de mon chien

L'arrêté du 27 novembre 2010 interdit de laisser accomplir aux chiens leurs besoins naturels sur la voie publique et les espaces verts. Chaque propriétaire est responsable des agissements de son chien. Les déjections peuvent véhiculer des maladies. Pour ce faire, la commune distribue gratuitement chaque année plus de 200 000 canisacs à récupérer en mairie ou dans les distributeurs répartis sur le territoire.

Je jette mes emballages dans la poubelle

Il n'est pas concevable de jeter les déchets par terre. Imaginez-vous vivre dans une poubelle ? Pensez aux gens qui vivent dans la commune, dans les quartiers ! Alors videz vos poches, cendriers et autres détritiques dans vos poubelles. En France, jeter des déchets sur la voie publique est passible d'une amende de 135€.

Je vais à la déchèterie déposer mes déchets

Plusieurs déchèteries fixes sont à votre disposition dans l'Eurométropole. Des déchèteries mobiles et spéciales végétaux sont aussi mises en place temporairement sur la commune. Les déchets dit "dangereux" (peinture, solvant...) ne peuvent être déposés en déchèterie classique.

Les sites de dépôt près de chez vous :

- ENVIE, 6 rue Herrade à Strasbourg, 03 88 10 04 30 /
- SUEZ, 1b place Henry Levy ou 13-15 route du Rohrschollen à Strasbourg, 03 88 60 05 64

Plus d'infos : strasbourg.eu/decheteries

Le lundi je sors ma poubelle

Les agents de collecte sont à pied d'œuvre pour assurer la salubrité du territoire. La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi à Fegersheim-Ohnheim. Les poubelles doivent être rentrées le jour même, afin de ne pas constituer une gêne pour la libre circulation sur le trottoir.





SÉCURITÉ

Gestion de la végétalisation en bordure de l'espace public

Par sécurité, chaque propriétaire se doit d'élaguer régulièrement la végétalisation émanant de sa propriété qui empiète chez son voisin, sur le domaine public, qui atteint les lignes téléphoniques ou masque les panneaux de signalisation.

Un espacement minimum doit être respecté pour la plantation des haies, arbres et arbustes, par rapport à la limite de la propriété voisine, et de la voie publique. Le code civil impose au moins 0,5 mètre pour les arbres et arbustes qui devraient atteindre moins de deux mètres de haut à l'âge adulte, et au moins deux mètres de distance avec la limite séparative, pour les plantations qui dépasseront cette taille. Un élagage et une taille régulière des haies et arbustes situés en bordure de la voie publique doivent donc être effectués régulièrement pour respecter ces exigences réglementaires.

Je fais un barbecue... chez moi

L'utilisation de barbecues sur le domaine public et tout autre feu sont interdits sur la Commune de Fegersheim, excepté à l'occasion de manifestations communales et sur autorisation de l'autorité municipale.

Je consomme de l'alcool... chez moi

Suite à l'arrêté municipal du 27 avril 2010, la consommation de boissons alcoolisées est interdite sur les voies et espaces publics de la commune sauf dans le cadre de manifestations et de débits de boissons temporaires autorisés par la mairie.

Je tiens mon chien en laisse

Sur les voies ouvertes à la circulation du public et sur les domaines publics ou privés

de la Commune, les chiens doivent être tenus en laisse (assez courte pour éviter tout risque d'accident). Pour les chiens dits dangereux, il est obligatoire, sur tout le domaine public, pour chaque propriétaire ou gardien de ces chiens de les tenir en laisse et de les museler. Dans le cas contraire, ces animaux sont considérés en état de divagation et une mise en fourrière ainsi qu'une contravention seront ordonnées.

D'une manière générale, les propriétaires devront veiller à ce que les animaux, même tenus en laisse, ne puissent accéder dans les lieux tels que les Monuments aux Morts et cours d'école, ou à proximité immédiate des agrès disposés dans les aires de jeux pour enfants. Par exception, et toujours dans le respect de la sécurité des uns et des autres, les chiens peuvent être tolérés sans laisse dans les chemins ruraux et forestiers (sauf pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie).

Je déneige devant ma propriété

En cas de neige ou de verglas, les riverains doivent procéder, chacun au droit du bien qu'il occupe, au raclage ou balayage puis éventuellement au sablage ou salage des trottoirs. Les neiges et glaces ne doivent pas être poussées à l'égout ni vers les voies publiques, mais doivent demeurer en tas sur le trottoir.

Mécanique dite "sauvage"

Toutes les activités mécaniques dites "sauvages" (réparations importantes d'organes moteurs, de carrosserie, de mécanique de gros œuvre, vidanges) pratiquées sur les véhicules terrestres à moteur sont strictement interdites sur la voie publique ainsi que sur les espaces privés ouverts au public.

Stationnement des véhicules

Veiller à ne pas gêner la circulation en garant au mieux son véhicule dans les règles du code de la route. Pour rappel, le stationnement à proximité d'un passage piéton doit au minimum être éloigné de 5 mètres. Un véhicule ne doit pas stationner plus de 7 jours sans bouger au risque d'être verbalisé et enlevé par la fourrière.

Je me déplace convenablement en deux roues

Le port du casque est obligatoire pour des raisons de sécurité évidentes (le non port du casque est passible d'une amende de 135 €) allant jusqu'à la saisie du véhicule si celui-ci n'est pas aux normes. Les trottoirs sont à usage unique des piétons.

Un véhicule motorisé, y compris électrique, qui franchit ou circule sur le trottoir est passible d'une amende de 135 €.





Nouvelle cantine au foyer paroissial

Depuis plusieurs mois, les 60 élèves demi-pensionnaires de l'école élémentaire Marie Hart déjeunaient tous les jours au Centre sportif et culturel.

En effet, en raison des contraintes sanitaires, la salle du 46 rue de Lyon, habituellement dédiée à la cantine, ne pouvait plus accueillir les enfants, par manque d'espace.

Cependant, le Centre sportif et culturel ayant récemment rouvert ses portes aux associations et particuliers, il était nécessaire de trouver une **solution d'accueil pour les écoliers**, les anciens locaux ne pouvant toujours pas être réintégrés.

La commune de Fegersheim s'est donc rapprochée, il y a quelques mois, du Conseil de Fabrique, propriétaire du foyer paroissial. Ces derniers ont signé conjointement une **convention de mise à disposition du bâtiment**, acceptée par le Conseil municipal, le 28 juin dernier.

Afin de garantir la meilleure qualité de service et d'accueil possible, **la commune a décidé d'investir 54 000€ dans des travaux de rénovation**. La grande salle et le bar seront notamment repeints et les rideaux remplacés. De plus, les sanitaires feront l'objet d'un aménagement spécifique puisqu'il est prévu de mettre en place un accès pour personne à mobilité réduite et d'aménager un bloc sanitaire modulaire à l'extérieur du bâtiment.

Cet espace de 300 m², situé à 5 mn à pied de l'école, impasse des Violettes, sera meublé avec le **même mobilier que celui de la Ruche**. En outre, des cloisons mobiles seront installées pour pouvoir **séparer la salle en deux parties**, l'une pour la restauration, l'autre pour des activités diverses. L'extérieur, sécurisé par une clôture, sera équipé de plusieurs paniers de baskets, d'un jeu de marelle et d'un autre de morpion, pour **que les enfants puissent s'amuser en toute sécurité**.



Services civiques



Vous avez entre 18 et 25 ans ?

Vous êtes de nationalité française ?

Ressortissant d'un état membre de l'Union européenne ou de l'Espace Economique Européen (EEE) ? En séjour régulier en France depuis plus d'un an ? Vous souhaitez "contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire" ?

Les écoles maternelle Louise Scheppler d'Ohnheim et élémentaires Marie Hart de Fegersheim et Germain Muller d'Ohnheim, **recrutent une personne en service civique** pour l'année scolaire 2021-2022 !

La mission durera **10 mois maximum** et devra s'arrêter au plus tard le 30 juin 2022. Pour **27 heures par semaine**, le volontaire touchera une petite rémunération.

ÉCOLE MATERNELLE LOUISE SCHEPPLER D'OHNHEIM

Contacter directement l'école :

- Par téléphone au 03 88 64 95 10 et laisser un message avec vos coordonnées
- Par mail : ematohnheim@gmail.com

Se rendre sur le site de l'Agence du Service Civique et postuler directement en ligne aux missions proposées par l'école à partir du mois de juillet ou d'août.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MARIE HART DE FEGERSHEIM

S'adresser à la directrice :

- Mme ALAMOUTI-FARD Isabelle, uniquement par mail : ce.0671408s@ac-strasbourg.fr

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GERMAIN MULLER D'OHNHEIM

S'adresser au directeur

- M. BAICRY Yves, uniquement par mail : yves.baicry@ac-strasbourg.fr

EFFECTIFS SCOLAIRES

École élémentaire Marie Hart Fegersheim	139 élèves	6 classes
École élémentaire Germain Muller Ohnheim	182 élèves	8 classes
École maternelle Tomi Ungerer Fegersheim	83 élèves	3 classes
École maternelle Louise Scheppler Ohnheim	119 élèves	4 classes
TOTAL	532 élèves	21 classes

Tour d'horizon des chantiers de l'été 2021 dans la Commune



l'Eglise et la place de l'Eglise. Pour cela la commune a privilégié des matériaux nobles comme le grès des Vosges de Rothbach.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les travaux d'éclairage public sont indispensables pour avoir un réseau performant alliant sécurité et préservation de l'environnement.

- Des travaux de rénovation de l'éclairage public ont été réalisés au niveau de la **rue de Genève** afin de réaliser des économies d'énergie et de maintenance.

- Durant l'été 2020, un **chemin agricole le long de la Route Métropolitaine M83 a été transformé en piste mixte agricole-cycliste** entre la gare de Fegersheim-Lipsheim et la zone d'activité de Fegersheim. Il s'agit maintenant de procéder à l'éclairage de cette piste grâce à un **système solaire autonome**.



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Pour permettre la reprise des cours de danse dans de bonnes conditions, d'importants travaux ont été réalisés, cet été, dans la salle Waldteufel :

- Remplacement des fenêtres : menuiseries en aluminium avec un double vitrage et des volets roulants orientables,
- Mise en place d'un parquet spécifique pour la danse avec un revêtement PVC pour limiter la glissance lors des activités de danse classique,
- Création d'un mur acoustique pour un montant de 12 000 €,
- Peinture.

En plus des travaux de la salle Waldteufel, **la toiture de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse a été entièrement refaite**. Ces travaux vont permettre de **lutter contre les déperditions énergétiques**, d'améliorer le

ÉCOLES

Les grandes vacances sont chaque année l'occasion de travaux d'entretien et de rafraîchissement des écoles de la Commune, pour une reprise dans les meilleures conditions possibles.

ÉCOLE MARIE HART

- Rénovation de la salle Topaze : peinture, sol, plafond, sanitaire ...
- Installation d'un visiophone, afin d'améliorer la sécurité du bâtiment. Le montant de cette opération s'élève à 3 500€.
- Reprise du crépi des façades sur cour.

ÉCOLE GERMAIN MULLER

- Réfection de la façade du bâtiment au niveau de la cour intérieure,
- Installation du 8ème tableau interactif. En 2020, seuls sept tableaux sur huit ont été mis en service.

ÉGLISE SAINT-MAURICE

Après une première tranche de travaux et d'entretien de l'Eglise Saint Maurice, la commune a décidé de poursuivre dans cette voie.

Aussi, la réfection du parvis a commencé en juillet 2021. Ces travaux doivent **rendre accessible le bâtiment aux personnes à mobilité réduite** grâce à la création d'une pente douce jusqu'à l'entrée de l'église. La réfection du parvis répond aussi à un but esthétique, un des objectifs étant de créer une rupture visuelle entre le parvis de

TRAVAUX DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Afin d'améliorer la qualité des cours d'eau et de prévenir les inondations, des travaux d'assainissement sont en cours de réalisation à **Fegersheim-Ohnheim depuis juin 2021**.

Ceux-ci s'inscrivent dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement de l'Eurométropole de Strasbourg.

Actuellement, une **modification du sens de l'écoulement des eaux usées**, par la pose d'une nouvelle conduite rue de l'Industrie est en cours.

L'accès à la zone artisanale sera modifié pendant 5 mois avec un impact limité sur la circulation de la M83.



ASSOCIATIONS

La crise sanitaire a durement touché la vie de la commune, annulant les événements et empêchant les activités pendant de longs mois. Nous avons hâte de vous retrouver à la rentrée. Pour plus d'information rendez vous sur le site www.fegersheim.fr, rubrique "À voir, à faire".

Cours d'Alsacien à Eschau

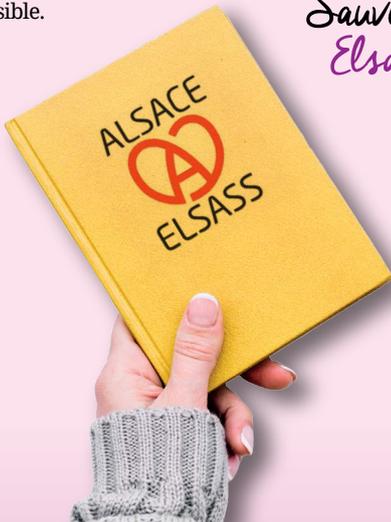
T'Schaffele Schüel von Aschaui fér
Elsassisch léhre rèdde

« L'école des petits moutons d'Eschau pour apprendre à parler l'Alsacien », est une école d'apprentissage de la langue alsacienne, dans un cadre associatif, localisée à Eschau. Elle est ouverte à toutes les personnes désirant apprendre l'Alsacien ou s'y perfectionner, et est aussi bien destinée aux enfants, aux étudiants ou adultes.

Les cours sont dispensés les **mardis soir de septembre à juin**, en 3 créneaux selon le niveau et commenceront mardi 14 septembre 2021 à 18h, 19h puis 20h au foyer Saint Trophime (24 rue de la 1^{ère} Division Blindée à Eschau). Lors de ces cours, les bases de la langue, les prononciations, les conjugaisons, les us et coutumes, sont abordés au travers de différentes thématiques.

Informations et inscription :
Thierry Schmitt / 06 47 86 06 91
15 € pour l'année scolaire avec intégration en cours d'année possible.

*Parler Alsacien
Elsassisch rèdde!
Sawer l'Alsacien
Elsassich rëtte!*



Depuis le 09 août, toute personne majeure doit présenter un pass sanitaire à jour pour entrer dans les gymnases, salles de sport, complexes sportifs (exemple Centre Sportif et Culturel).

Le pass sanitaire s'applique aussi aux manifestations sportives amateurs en plein air. Il est également exécutoire dans les buvettes et club house. À savoir que tout événement culturel, sportif, ludique ou festif, organisé dans l'espace public ou dans un lieu ouvert au public est susceptible de faire l'objet d'un contrôle. **L'entrée en vigueur du pass sanitaire pour les jeunes de 12 à 17 ans est prévue pour le 30 septembre 2021.** Ils seront soumis aux mêmes règles que leurs aînés à compter de cette date. Plus d'infos sur le site www.fegersheim.fr, rubrique "Covid 19 toutes les infos".

Annulation de la soirée Baeckeofe

L'Association du Comité des Fêtes de Fegersheim-Ohnheim a décidé d'annuler la soirée Baeckeofe 2021 dans le contexte actuel. **Rendez-vous est pris pour 2022 !**



Report du concours des maisons fleuries

L'équipe municipale a décidé de retravailler son concours des maisons fleuries, ayant habituellement lieu pendant l'été. **Une nouvelle édition vous sera proposée en 2022.** Toutes les infos seront disponibles sur le site : www.fegersheim.fr

Pas d'inquiétude, le concours des maisons décorées de Noël aura bien lieu aux dates habituelles, avec quelques nouvelles surprises !



Reprise de l'AFF

L'AFF prévoit la **reprise de ses activités de fitness le lundi 6 septembre**, au Centre Sportif et Culturel.

L'association organisera les inscriptions, au moment des cours, du 06 au 17 septembre.

Une séance d'essai gratuite est proposée par l'AFF sous réserve de présentation d'un certificat médical.

Plus d'informations :

- Facebook : Association Familiale de Fegersheim – AFF
- Mail : aff.fegersheim@gmail.com
- Tel : 06 42 39 18 13



BLOG-NOTES

La citoyenneté est un axe majeur du mandat communal actuel. Les instances de démocratie participative se développent pour tous les âges autour d'enjeux d'importance particulière, comme l'écologie. Dans cette rubrique nous avons décidé de laisser la parole au Comité Consultatif Développement Durable.



Plaidoyer pour les abeilles

LES NATIONS UNIES ONT DÉSIGNÉ LE 20 MAI JOURNÉE MONDIALE DES ABEILLES.

Les abeilles et les autres pollinisateurs sont de plus en plus **menacés par les activités humaines** (dérèglement climatique, monoculture, pesticides). Leur nombre décline en effet de manière inquiétante alors que **nous dépendons tous de leur survie**.

Qui n'a pas été émerveillé par le travail fascinant des abeilles ? Qui n'a pas croqué dans une pomme ? Qui n'a pas goûté aux bienfaits du miel ?

La **pollinisation est un processus fondamental pour la survie des écosystèmes** car de lui dépendent la reproduction en grande majorité des plantes à floraison sauvages, ainsi que de nombreuses cultures nutritives telles que les fruits et autres légumes.

NOUS POUVONS TOUS AGIR EN PROTÉGEANT ET EN RÉGÉNÉRANT LEUR ENVIRONNEMENT



En plantant et en conservant dans nos jardins ou sur nos balcons des plantes attractives et variées pour les abeilles*



En privilégiant l'achat de miel de nos apiculteurs locaux



En évitant d'utiliser des pesticides, fongicides ou herbicides



En proposant un point d'eau propre

Protéger les abeilles c'est protéger notre environnement !

*Liste sur le site : agriculture.gouv.fr/decouvrez-la-liste-des-plantes-attractives-pour-les-abeilles



PanneauPocket

Depuis quelques mois, la Gendarmerie de Fegersheim s'est dotée d'un compte PanneauPocket. Celui-ci permet à la gendarmerie de **communiquer rapidement des informations aux citoyens**.

Les personnes qui la téléchargeront pourront recevoir :

- Des alertes en cas de cambriolages ou de faux démarchages ...
- Des informations utiles, dont les coordonnées des brigades
- Différents faits d'actualités comme les opérations tranquillité vacances.

Cette application permet aussi aux citoyens de **s'échanger de l'information, pour plus de sécurité**. En effet, grâce à cet outil chacun peut très facilement **partager les annonces de la gendarmerie** à ses proches.

PanneauPocket est **téléchargeable gratuitement et anonymement** sur téléphone et tablette, et est aussi disponible sur ordinateur via le site www.app.panneaupocket.com





Le pass sanitaire est requis pour les personnes majeures pour l'accès à la CLEF, au Caveau, à l'École Municipale de Musique et de Danse.

Plus d'infos sur le site www.fegersheim.fr, rubrique "Covid 19 toutes les infos".

Sophie Bentz, nouvelle responsable du pôle Animation et Vie Culturelle

Les services de la Commune de Fegersheim-Ohnheim ont connu ces derniers mois quelques changements. Sophie Bentz, responsable de la CLEF, est depuis juillet 2021 la nouvelle responsable du pôle Animation et Vie Culturelle.

En effet, Lucille Gauthier, anciennement en charge dudit pôle, a été nommée Directrice Générale des Services.

Sophie Bentz n'est pas totalement étrangère à la commune. À la tête de la CLEF depuis janvier 2017, cette passionnée de théâtre et de lecture publique, voit cette nouvelle expérience comme un moyen de centraliser l'offre culturelle et de faire évoluer les services de la CLEF :

« Ma mission est de créer des synergies entre les différentes structures culturelles de la commune : CLEF, Ecole Municipale de Musique et de Danse, Caveau, Espace Jeunes... Si une des structures propose des animations en lien avec une thématique, alors mon objectif est de m'assurer que les autres structures complètent l'offre en proposant des projets en lien avec cette thématique et leur cœur de métier ».

La jeune femme voit cette nomination comme un moyen de rapprocher l'offre culturelle des attentes, envies et besoins de la population. La politique culturelle étant impulsée par des acteurs qui travaillent quotidiennement avec le public.

Dotée de missions très vastes comme la communication culturelle et événementielle, la programmation du Caveau et des manifestations communales, le management d'équipe, Sophie vit cette évolution de poste comme une chance :

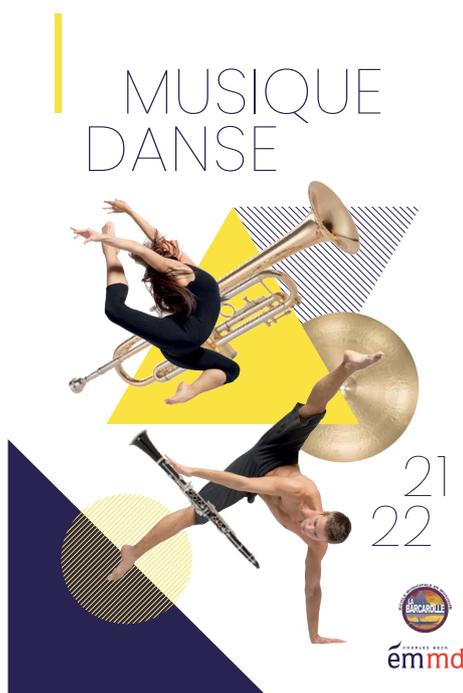


« Mes nouvelles missions me permettent de penser l'action culturelle dans sa globalité. C'est un poste exigeant qui demande à la fois une appétence pour le terrain et la capacité d'avoir une réelle vision stratégique ».

Pour mener à bien ces missions, elle saura s'entourer d'une équipe d'une vingtaine de personnes (professeurs de l'École Municipale de Musique et de Danse, agents et bénévoles de la CLEF...).

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans les attributions qui viennent de lui être confiées !

Inscription à l'EMMD



Les inscriptions à l'École Municipale de Musique et de Danse Charles Beck sont ouvertes jusqu'au 30 septembre. Les cours débuteront à partir du lundi 20 septembre.

La plaquette de présentation complète des cours, distribuée à la rentrée, est consultable en ligne sur le site de la Commune. En cas de doutes sur la pratique à choisir, il est possible de découvrir gratuitement les différents cours durant la première semaine. Pour cela, une inscription administrative sans engagement doit être réalisée auprès du secrétariat.

Pour permettre de découvrir tout l'éventail des activités proposées et de rencontrer les enseignants, l'EMMD organise également une matinée portes ouvertes le samedi 11 septembre de 9h30 à 11h30.

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE :

Envie de partager votre pratique musicale avec d'autres passionné(e)s ? Rejoignez le Grand ensemble d'harmonie désormais intégré à l'EMMD ou l'atelier de pratique collective de l'Harmonie junior créé pour les plus jeunes (à partir de 2 années de cursus). Ces deux ensembles auront notamment vocation à participer à la partie musicale des cérémonies patriotiques et autres manifestations communales.

En contre-partie, des modalités tarifaires spécifiques sont proposées. Ces conditions sont détaillées sur le site de la Mairie dans la rubrique dédiée.

EMMD CHARLES BECK

17a rue du Général de Gaulle, 2ème étage (accès par l'arrière du Centre Sportif et Culturel)

Informations et inscriptions :

www.fegersheim.fr > À voir à faire > Équipements culturels
mail : emmd@fegersheim.fr
téléphone : 03 88 64 17 67

La rentrée de la saison culturelle

Après un an et demi de perturbations et d'atermolements de la vie culturelle, plus question de perdre de temps !

La nouvelle saison 2021-2022 s'ouvrira dès septembre sur un programme riche en animations, pensées non seulement pour capturer les derniers moments de l'été, avec un **spectacle jeune public en extérieur** et un **parcours festif à vélo**, mais aussi faire la part belle à la convivialité, avec le retour de **la Nuit du jeu** qui n'a pas démenti son succès l'année dernière malgré les restrictions sanitaires.

Le mois de septembre est aussi l'occasion de commencer ou poursuivre une pratique artistique et/ou sportive avec la rentrée des associations sportives, les inscriptions et portes ouvertes à l'École Municipale de Musique et de Danse. Ce mois de rentrée doit permettre à chacun de construire son espace régulier de développement individuel et d'épanouissement. En bref, il doit nous offrir la possibilité de toujours rester curieux ! Parmi les différentes démarches qui sont le lot de toute rentrée, pensez d'ailleurs - si ce n'est pas déjà fait - à **l'inscription ou réinscription à la CLEF !**

Après une longue période de fonctionnement en version réduite, **ces différents services sont pleinement rétablis et à votre disposition** pour vos besoins d'informations ou de loisirs : **jeux de société** de la ludothèque à emprunter ou à utiliser sur place, **prêt de documents, lecture de la presse, service informatique, service de consultation d'internet**, prêt et accompagnement à l'utilisation des **liseuses** pour la lecture numérique, **salles de travail** ouvertes à la réservation et bien sûr, **programme d'animations** pour vivre différentes expériences culturelles et enrichir sa vision du monde. Ainsi, heures du conte et spectacles, animations jeux et ateliers, expositions et rencontres sont régulièrement organisés pour remplir vos moments de temps libre.

Le programme est à retrouver sur la **plaquette** dédiée, en ligne sur le site de la CLEF et sur le site de la Commune. Les informations sont régulièrement mises à jour.

LA CLEF

27, rue de Lyon
03 88 64 35 05 / laclef@fegersheim.fr
www.laclef.fegersheim.fr

Nouvelle enseigne ? Nouveau service ?

Le Relais donne la parole aux artisans et commerçants qui font de Fegersheim une commune dynamique.

One Fitness Club du sport pour garder la forme toute l'année

Ouvert depuis le 17 août 2020, **One Fitness Club est un espace de 23 000 m2 dédié au sport.**

Pour Julie, responsable du club, l'implantation à Fegersheim est une évidence : « Notre enseigne dispose déjà de trois salles de sport en Alsace. Le patron étant originaire de la région, nous sommes très attachés à ce territoire et cherchons à le couvrir au maximum. Le site de Fegersheim nous offre un emplacement de choix, étant au carrefour de plusieurs villes et villages grâce à l'axe routier central et stratégique qu'est la M83 ».

C'est dans un espace particulièrement soigné qu'une équipe composée de **3 coachs diplômés d'État** et de **2 apprentis** propose des activités de différents niveaux : « Notre objectif est de satisfaire le plus grand nombre, que ce soit la mère de famille, les jeunes actifs, les plus de 50 ans... ».

Aussi, à One Fitness Club il est possible de pratiquer :

- **Des activités de remise en forme** et qui favorisent la perte de poids grâce à des tapis de course, des vélos high tech ou des vélos elliptiques. Ces activités sont proposées au sein de l'espace one life.

- **Des activités de musculation** qui permettent la prise de volume et la préparation physique grâce à des bancs de développé-couché, des haltères, des cages à squats. Ces activités sont proposées au sein de l'espace force one.

- **Des cours collectifs :** body pump, step, stretching, cuisses-abdos-fessiers, body balance, zumba, pilate ...

Pour Julie, One Fitness se distingue de ses concurrents par différents points : « Nous avons beaucoup travaillé le design de notre club. En effet, nous disposons de différents espaces ayant chacun une identité propre : un espace one life pour les activités de cardio, un espace lounge pour les temps de pause, un espace dédié aux femmes ... De même, nous disposons de deux studios exclusifs. Il y a donc une vraie identité des espaces et des lieux au sein de notre structure. Le fil conducteur étant une ambiance anglo saxonne et zen. »

Toujours pour se distinguer de la concurrence, le club propose des **prestations haut de gamme**, toutes les douches étant individuelles.

Julie le reconnaît, les débuts n'ont pas été faciles : « One Fitness devait ouvrir mi-mars 2020. Or, en raison du confinement, l'ouverture définitive n'a eu lieu que le 17 août 2020. Puis, suite à la dégradation de la situation sanitaire, nous avons dû fermer nos portes à nouveau le 23 octobre 2020. Heureusement que nous sommes un groupe, cela nous a permis de tenir le choc. Aujourd'hui, notre objectif est d'affiner notre design et d'avoir une belle communauté d'adhérents. »

Nous leur souhaitons pleine réussite dans ce projet !

ONE FITNESS CLUB

2 rue du Commerce
fegersheim@onefitnessclub.fr
onefitnessclub-fegersheim.fr
du lundi au dimanche de 6h à 23h



Véhicules électriques

La Commune est pleinement mobilisée sur la question de la transition écologique.

Aussi, la municipalité a décidé de faire évoluer son parc automobile, en se dotant de trois véhicules électriques d'ici la fin de cette année, en complément des deux vélos à assistance électrique déjà utilisés par nos services techniques.

Par ailleurs, des bornes de recharge pour véhicules électriques de 50 kW seront installées début novembre 2021, sur le parking du centre-ville de la rue de Lyon.



Flex'hop

Depuis le 21 juin 2021, le service de transport en commun sur réservation, Flex'hop, dessert de nouveaux arrêts à Fegersheim : Artisanat, Platanes et Neuchâtel. Il est désormais possible d'effectuer des trajets depuis ou vers ces lieux.

Flex'hop permet de se déplacer vers des endroits qui ne sont pas desservis par une ligne régulière de la CTS, tous les jours sauf le 1^{er} mai, entre 5h et minuit.

Il s'agit d'un service flexible, sans horaires fixes, et assuré par des véhicules électriques de petite capacité, confortables, silencieux et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour pouvoir accéder au service Flex'hop, il vous suffit de :

- Réserver votre trajet entre 15 jours et 30 minutes avant le départ, sur l'application ou le site CTS, ou par téléphone au 0 800 200 120 (service et appel gratuits),
- Être muni d'un titre de transport CTS valide au moment de monter dans le véhicule.

Dans un souci d'optimisation du trajet, un arrêt alternatif, proche de celui demandé, peut vous être proposé. Enfin, si jamais vous n'avez pas pu vous fournir un titre de transport, des tickets de Secours à 2€ (ou 5€ pour 24h) sont également disponibles à bord des véhicules.



PLUS D'INFOS :
www.cts-strasbourg.eu

Gratuité abonnement CTS

Depuis le 1^{er} septembre 2021, les jeunes de 4 à 17 ans inclus, habitant l'Eurométropole de Strasbourg ont la possibilité de circuler gratuitement et en illimité sur l'ensemble du réseau bus/tram de la CTS. Ils peuvent en effet bénéficier d'un abonnement gratuit, valable 24 mois.

Pour pouvoir profiter de cette gratuité, il est nécessaire d'effectuer une demande d'abonnement, et cela que vous soyez déjà client CTS ou non.

Pour procéder à votre abonnement, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la CTS, sur l'appli mobile CTS ou bien dans l'agence éphémère ouverte à cette occasion jusqu'au 16 octobre, au niveau -1 de la gare de Strasbourg.

Cet abonnement peut être stocké soit sur une carte Badgé, soit directement sur un téléphone via l'appli mobile CTS. Si vous souhaitez utiliser votre téléphone comme support, vous devrez faire la demande via ce même téléphone. Il est impossible d'avoir deux supports d'abonnements différents. Dans tous les cas, vous devez présenter le support avec votre abonnement pour voyager en règle sur le réseau.

La CTS s'est d'ailleurs rendue le mardi 20 juillet, sur le marché de Fegersheim, pour présenter le dispositif et aider à la création des abonnements.

PLUS D'INFOS :
abonnement-gratuit.cts-strasbourg.eu



SEPTEMBRE



Spectacle jeune public "Andrée Kupp, dresseuse et monitrice de légumes"

Cie les Zanimos

■ **Mer. 8 septembre** / 16h30 au parc du Bosquet (repli en intérieur en cas d'intempéries. Voir avec la CLEF*). Gratuit

Portes ouvertes à l'École Municipale de Musique et de Danse

■ **Sam. 11 septembre** / 9h30-11h30.
Infos : EMMD / 03 88 64 17 67 /
emmd@fegersheim.fr

Concours de pétanque

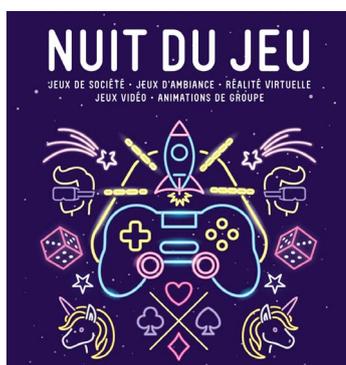
■ **Dim. 12 septembre** / 9h30 au boulodrome. Inscription des équipes à 9h30, jeu à 10h. Buvette et restauration sur place. Organisé par l'amicale des donneurs de sang. Infos : bernard.moncollin@orange.fr

Circuit festif à vélos

■ **Dim. 12 septembre** / 14h-17h au départ du parc de la Chapelle
Infos auprès de la CLEF*

Collecte de sang

■ **Mer. 15 septembre** / 17-20h au Centre Sportif et Culturel de Fegersheim. Organisée par l'amicale des donneurs de sang



Nuit du jeu

■ **Sam. 25 septembre** / 17h au Caveau*. La CLEF et Original Event s'associent pour vous proposer une fête du jeu sous toutes ses formes : jeu de plateau, jeu d'ambiance, quiz, réalité virtuelle, jeu vidéo...

*Infos : la CLEF / 03 88 64 35 05 /
laclef@fegersheim.fr

Bourse aux vêtements et puériculture "automne/hiver"

■ **Sam. 25 et dim. 26 septembre**
Organisée par l'AFF.
Infos : 06 42 39 18 13 /
aff.fegersheim@gmail.com

Conseil municipal

■ **Lun. 27 septembre**
20h en Mairie

OCTOBRE

Assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang

■ **Ven. 1^{er} octobre** / 20h30 au Centre Sportif et Culturel de Lipsheim

Expérience en réalité virtuelle

■ **Sam. 2 octobre** / 10h30-12h30 à la CLEF*. Que ce soit pour découvrir de nouvelles expériences en simulation, ou tester vos réflexes, rejoignez l'aventure !



Leila Concert Soul

■ **Ven. 8 octobre**
20h au Caveau. Gratuit

Semaine des "Médias et actualité" et exposition "Promenons-nous dans le web" et ateliers

■ **Du mar. 19 au sam. 23 octobre** à la CLEF*

Oktoberputz

■ **Dim. 10 octobre** / 9h au Centre Sportif et Culturel de Fegersheim. Gratuit. Déjeuner offert par la Commune. Ramassage collectif des déchets et ateliers recyclage.

Spectacle jeune public "La femme-poisson"

Cie À trois branches

■ **Mer. 27 octobre**
10h30 au Caveau. Gratuit



NOVEMBRE

Expérience en réalité virtuelle

■ **Sam. 6 novembre** / 10h30-12h30 à la CLEF*. Que ce soit pour découvrir une nouvelle forme de jeu, vivre de nouvelles expériences en simulation, ou tester vos réflexes, rejoignez l'aventure !

Heure du conte (3-6 ans)

■ **Mer. 10 novembre**
10h30 au Caveau*. Gratuit

Bourse aux jouets & puériculture

■ **Jeu. 11 novembre**
Organisée par l'AFF
Infos : 06 42 39 18 13 /
aff.fegersheim@gmail.com

Cérémonie patriotique

■ **Jeu. 11 novembre**

Soirée dansante avec repas

■ **Sam. 13 novembre**
Organisée par l'AFF
Infos : 06 42 39 18 13 /
aff.fegersheim@gmail.com

Exposition "Montrez la femme" par Michèle Pedersen

■ **Du mar. 16 novembre au sam. 11 décembre**, avec vernissage le sam. 20 novembre à 11h à la CLEF*. Gratuit.

Atelier philo (7-10 ans)

■ **Mer. 17 novembre**
15h-16h à la CLEF*. Gratuit



The Wooden Wolf Concert Folk

■ **Ven. 19 novembre**
20h au Caveau. Gratuit

Après-midi jeux

■ **Mer. 24 novembre** / 14h30 à la CLEF*. Venez découvrir les nouveautés de la ludothèque de la CLEF !

Collecte de sang

■ **Mer. 24 novembre**
17h-20h au Centre Sportif et Culturel de Lipsheim. Organisée par l'amicale des donneurs de sang

Petit-déjeuner littéraire

■ **Sam. 27 novembre**
10h à la CLEF*



EN 2022,
NOUS FÊTERONS
LES 30 ANS DU
JUMELAGE DE LA
COMMUNE AVEC LE
VILLAGE SUISSE
DE CRESSIER !

Une délégation de Fegersheim se rendra sur place pour l'occasion les 25 et 26 juin 2022. Une date à réserver d'ores et déjà dans vos agendas !



SAMEDI DE 10H À 12H

Permanences des élus en Mairie

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

■ Agnès Van Luchene-Muller
Adjointe aux affaires sociales

SAMEDI 18 SEPTEMBRE

■ Françoise Freiss
Adjointe aux affaires scolaires

SAMEDI 25 SEPTEMBRE

■ Denis Rieffel
1^{er} adjoint en charge de la vie associative, du sport et des services à la population

SAMEDI 2 OCTOBRE

■ Thierry Schaal
Maire

SAMEDI 9 OCTOBRE

■ Eva Astrologo
Adjointe aux finances, aux achats et aux marchés publics

SAMEDI 16 OCTOBRE

■ Christian Bronner
Adjoint à l'urbanisme, à l'environnement et à la santé

SAMEDI 23 OCTOBRE

■ Audrey Gavalet
Adjointe à la culture

SAMEDI 30 OCTOBRE

■ Vincent Fender
Adjoint aux projets et travaux neufs et à la vie économique

SAMEDI 6 NOVEMBRE

■ Françoise Freiss
Adjointe aux affaires scolaires

SAMEDI 13 NOVEMBRE

■ Olivier Ragot
Adjoint au projet éducatif local, aux pôles citoyenneté et intergénérationnel

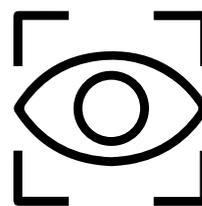
SAMEDI 20 NOVEMBRE

■ Françoise Freiss
Adjointe aux affaires scolaires

SAMEDI 27 NOVEMBRE

■ Thierry Schaal
Maire





1 2 3 Remise de dictionnaires aux élèves de CM2 des écoles Marie Hart et Germain Muller, pour marquer la fin de l'école élémentaire et l'entrée au collège.

4 Plénière du Comité Consultatif Développement Durable. L'occasion d'échanger sur les mobilités, les énergies, la végétalisation et la consommation.

5 Préparation du 14 juillet par les membres du Conseil Municipal des Enfants. Cette année, les jeunes élus nous ont questionnés sur l'égalité hommes/femmes.

6 7 Cérémonie du 14 juillet, en présence de Mme la Sénatrice Laurence Muller-Bronn, et avec la participation du Conseil Municipal des enfants.

8 La CLEF a pris la CLEF des champs mardi 20 juillet et mardi 17 août, en proposant des temps d'histoires, de lecture et de jeux au Bio'tager.



MAIRIE DE FEGERSEIM
50 RUE DE LYON,
67640 FEGERSEIM.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
THIERRY SCHAAL.
RÉDACTION : JUSTINE MEYER.
GRAPHISME : CLAIRE PINATEL.
CRÉDITS PHOTOS : COMMUNE DE
FEGERSEIM, FREEPIK, SHUTTERSTOCK.
IMPRESSION : OTT IMPRIMEURS - PAE
LES PINS-67319 WASSELONE CEDEX.
IMPRIMÉ EN 2950 EXEMPLAIRES.



3ÈME ÉDITION AVEC LA CLEF ET ORIGINAL EVENT

NUIT DU JEU

JEUX DE SOCIÉTÉ • JEUX D'AMBIANCE • RÉALITÉ VIRTUELLE
JEUX VIDÉO • ANIMATIONS DE GROUPE



SAMEDI 25 SEPT. 2021

À PARTIR DE 17H - ENTRÉE GRATUITE
AU CAVEAU, 27 RUE DE LYON À FEGERSHEIM

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE
PASS SANITAIRE DEMANDÉ POUR LES PERSONNES MAJEURES
PLUS D'INFORMATIONS SUR LACLEF.FEGERSHEIM.FR



**ORIGINAL
EVENT**